



Communiqué par : Administration de la gestion de l'eau
1, Avenue du Rock'n'Roll / L-4361 Esch-sur-Alzette
Tél. (+352) 24 556 1
communication@eau.etat.lu
www.waasser.lu / www.emwelt.lu

Ouverture de la saison de baignade

Les eaux de surface suivantes sont ouvertes à la baignade pendant la saison balnéaire 2024 (1er mai - 30 septembre):

1. Les 2 Lacs de Weiswampach (lac supérieur et lac inférieur) dans la commune de Weiswampach,
2. Le Lac de la Haute-Sûre dans les communes limitrophes de Boulaide, Esch-sur-Sûre et Lac de la Haute-Sûre,
3. L'Étang de Remerschen (étang réservé à la baignade) dans la commune de Schengen,
4. Le Lac d'Echternach, zone délimitée à la baignade (*Adventure Island*), dans la commune d'Echternach (ouverture prévue fin mai suite à des travaux sur le ponton).

Pendant la saison balnéaire, la qualité microbiologique est surveillée aux points de surveillance repris dans le tableau ci-dessous, ceci conformément aux dispositions du règlement grand-ducal modifié du 19 mai 2009 déterminant les mesures de protection spéciale et les programmes de surveillance de l'état des eaux de baignade. Sur base de l'article 3 dudit règlement grand-ducal, la qualité des eaux de baignade pour l'année 2024 a été évaluée à la fin de la saison balnéaire de l'année 2023 sur base des résultats des surveillances réalisées au cours des années 2020 à 2023. La qualité des eaux de baignade est indiquée dans le tableau ci-dessous :

| Eau de baignade | Points de surveillance | Qualité évaluée à la fin de la saison balnéaire 2023 |
|------------------------|--|---|
| Lacs de Weiswampach | Zones 1 - 4 | Excellente |
| Lac de la Haute Sûre | Rommwiss, Liefrange, Burgfried, Fuussefeld, Insenborn, Lultzhausen | Excellente |

| | | |
|----------------------|------------------------------|------------|
| Etangs de Remerschen | Zones 1 - 3 | Excellente |
| | Zone 4 | Bonne |
| Lac d'Echternach | Zone délimitée à la baignade | Bonne |

Veillez adresser toute observation, suggestion ou réclamation:

- moyennant un courriel à l'adresse électronique baignade@eau.etat.lu ou
- par voie postale à l'adresse suivante :

Administration de la gestion de l'eau
Monsieur Jean-Paul Lickes, Directeur
Directeur
1, Avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Administration de la gestion de l'eau, Tel : +352 24556-926
Email : communication@eau.etat.lu

L'Administration de la gestion de l'eau (AGE)

Depuis sa création en 2004, l'Administration de la gestion de l'eau (AGE), placée sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, a pour mission d'assurer une gestion durable et intégrée des ressources en eau au Luxembourg. Le travail de l'AGE, en collaboration avec un grand nombre de partenaires, comprend notamment la supervision de l'approvisionnement en eau potable, la surveillance et la protection des eaux de surface ainsi que des eaux souterraines et la gestion intégrée des risques d'inondation. L'AGE coordonne également la planification du traitement des eaux usées, s'occupe du volet des pollutions accidentelles des eaux, de la prévision des crues ainsi que des autorisations liées à l'eau. Une autre mission importante qui incombe à l'AGE consiste à représenter le Luxembourg, entre autres, au sein des commissions fluviales internationales et au niveau européen.